

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Maladie       Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12905

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Benjelloun Toumi Nekbi

Date de naissance : 05/04/2022

Adresse : Rue Mohamed Bensouda Cora

Tél. 6661979722

Total des frais engagés : 590,10 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Dr. Mohamed EL-HOUARI  
PEDIATRE  
Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris  
75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca  
Tel: 05 22 50 57 38 - 05 22 99 57 39

Date de consultation : 08 AVR 2022

Nom et prénom du malade : Benjelloun Toumi Ghali Age : 26 Ans

Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant

Nature de la maladie : Toux et fièvre

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Toux et fièvre

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Casablanca  
Signature de l'adhérent(e) : Nekbi

Le : 08 AVR 2022



## Déclaration de Maladie

Nº M21- 0060373

Optique       Autres

M7188

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18 AVR 2022	C2	1	300,00	<p><b>Dr. Mohamed EL-HOUARI</b>  <b>PEDIATRE</b>            Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris            75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca            05 22 39 57 35 - 05 22 39 57 39</p>

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL ALLA DI FENCHEROUN DSS 83, Bd. Massira Al Khodra Tél: 05 22 23 79 20 Casablanca	08/04/22	290,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## **DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE**

		H
D		
25533412	21433552	
00000000	00000000	
00000000	00000000	
35533411	11433553	

### **(Création, remont, adjonction)**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates a dental arch with numbered teeth (1 through 8) arranged in two rows. A vertical arrow labeled 'H' points upwards from the center, and a horizontal arrow labeled 'D' points to the left. A vertical arrow labeled 'P' points downwards from the center, and a horizontal arrow labeled 'G' points to the right. The teeth are numbered as follows: upper row (left to right): 2, 1, 2, 3, 4; lower row (left to right): 3, 2, 1, 2, 3, 4, 5, 6.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.L.  
Ain Sébaâ 20250 Casablanca  
OROKEN 100MG/5ML GR P OR FL40ML  
P.P.V. : 119DH30

6 1 1 8 0 0 1 0 8 0 0 5 2

sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.L.  
Ain Sébaâ 20250 Casablanca  
OROKEN 100MG/5ML GR P OR FL40ML  
P.P.V. : 119DH30

6 1 1 8 0 0 1 0 8 0 0 5 2

الدكتور : **ي. م.**  
الكتور : **ي. م.**  
الكتور : **ي. م.**  
الكتور : **ي. م.**

اختصاصي في أمراض الأطفال

أمراض التسمم و بحث الأدوية

أمراض الربو للأطفال

عضو في الجمعية الفرنسية لطب الأطفال

بالموعد

- 8 AVR. 2022

Casablanca, le ..... الدار البيضاء في

beny'elhoun Touloud  
ghale

- Ventoline Spray  
2 bousées 4 fois / j<sup>an</sup>  
pendant 8 j<sup>an</sup>, pas en  
cas de toux ou de  
gêne Respiratoire

- Flixotide 125 Spray  
2 bousées mat et tan  
pendant 15 j<sup>an</sup>

PHARMACIE AL AIA  
Dr BENCHEROUN Driss  
83 Bd Al Massira Al Khadra  
Tél: 05 22 99 57 38 - 05 22 99 57 39 - Casa

75 شارع المسيرة الخضراء - الدار البيضاء الهاتف : العيادة : 0522 99 57 38 / 0522 99 57 39

75, Bd Al Massira Al Khadra - Casablanca

Téléphone : C. : 05 22 99 57 38 / 05 22 99 57 39 - Fax : 05 22 99 57 40

39,10 Betestine foulées

(S) 130 foulées le mat

fendant 5 jours

MG, 30x2

Oreka 100 gr RRP 2 flacons

Dose de 13 gr mat et  
soir 8 jours

21,50

Cofelusadol 250

(S) 1 sucre mat

et soir tant que dure

les jours

290,10

DR. MOHAMED EL-HOUARI

Spécialiste diplômé de la Faculté de Paris  
75, Bd Al Massira Al Khadra-Casablanca  
Tél: 05 22 93 57 38 - 05 22 99 57 39

PHARMACIE AL AINA  
Dr BENCHEKROUN Driss  
83, Bd Massira Al Khadra  
Tél: 05 22 23 79 23 - Casab